

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Anglais 3.1			
Code	PEGL3B80LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Anglais		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE Bloc 3-Q1, l'étudiant sera capable:

- d'utiliser et perfectionner ses connaissances linguistiques et culturelles dans différentes situations d'apprentissage ou d'enseignement;
- d'adopter une attitude critique, d'évaluer la pertinence et la qualité de différents supports écrits et oraux. Il évaluera ses propres productions et d'autres au niveau linguistique et contenu;
- il sera en outre capable de concevoir et composer de nouveaux documents et supports permettant de transmettre le plus exactement possible son message. (Didactique)
- Au terme de l'Unité, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement.
- Il apprendra à repérer les forces et les faiblesses de ses élèves et s'efforcera de trouver les dispositifs les plus adéquats d'apprentissage afin de les aider à s'améliorer.
- Il sera capable de concevoir des dispositifs d'évaluation variés et adaptés aux différents moments d'apprentissage. Il fera en outre preuve de créativité dans l'élaboration de ses supports et de ses pratiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL3B80LGA Anglais 1

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B80LGA Anglais 1

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais 1			
Code	13_P EGL3B80LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

L'UE se subdivise en

- un cours donné au Bac 3 uniquement
- un cours donnée au Bac 2 et Bac 3

Cette partie de cours commune aux deux années est un enrichissement au cours grâce à la collaboration des étudiants.

Le cours vise au perfectionnement de la maîtrise linguistique et au développement des acquis culturels des pays où l'anglais est parlé.

- perfectionnement des quatre aptitudes langagières, et du savoir nécessaire au futur professeur de langues
- aptitude à donner cours
- compétences de savoir-faire/ savoir être et savoir devenir

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE Bloc 3-Q1, l'étudiant sera capable:

- d'utiliser et perfectionner ses connaissances linguistiques et culturelles dans différentes situations d'apprentissage ou d'enseignement;
- d'adopter une attitude critique, d'évaluer la pertinence et la qualité de différents supports écrits et oraux. Il évaluera ses propres productions et d'autres au niveau linguistique et contenu;
- il sera en outre capable de concevoir et composer de nouveaux documents et supports permettant de transmettre le plus exactement possible son message.

(Didactique)

- Au terme de l'Unité, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement.
- Il apprendra à repérer les forces et les faiblesses de ses élèves et s'efforcera de trouver les dispositifs les plus adéquats d'apprentissage afin de les aider à s'améliorer.
- Il sera capable de concevoir des dispositifs d'évaluation variés et adaptés aux différents moments d'apprentissage. Il fera en outre preuve de créativité dans l'élaboration de ses supports et de ses pratiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision et extension du vocabulaire en rapport avec les textes étudiés
- Etude du système phonologique de l'anglais
- travail des deux aptitudes langagières réceptives et la production orale qui en résulte
- profonde réflexion méthodologique relative au TEFL
- étude de la civilisation américaine en comparaison avec la culture britannique
- littérature américaine

Démarches d'apprentissage

- questionnement sur la méthode de travail au travers de questions aidant au retour réflexif et tests effectués régulièrement
- entretiens individuels et remédiation mise en place

Lors de séances pratiques, telles que présentation de travaux, la présence de tous les étudiants est obligatoire

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exposition de la matière suivie de questionnements, interaction

Sources et références

- divers supports de vocabulaire/grammaire et dictionnaires sont utilisés
- syllabus de prononciation + méthodologie
- matériel de prononciation
- matériel authentique

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit et oral

La fiche de littérature (reading-sheet) doit être remise dans les temps, à la date convenue en classe, et dans une forme complète et non plagiée, pour que l'examen soit considéré comme complet. La remise d'une fiche de littérature incomplète ou plagiée entraîne l'échec de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).